

CONSEIL MUNICIPAL

10 avril 2025 à 20h30

Spectateur présent : M. Thierry DRAN et M. Willy LEPREVOST

Absents excusés : M. Mickaël FLEURY qui donne pouvoir à M. Vincent ODILLE.

Absents non-excusés : /

Secrétaire de séance : Mme Béatrice KANDEL

Délibération Compte Financier Unique 2024 (CFU) – Budget principal et budget annexe Photovoltaïque

Madame le Maire laisse la parole à Mme Evelyne DRAN qui présente les résultats des comptes de l'exercice 2024.

COMMUNE DE MAIRY-SUR-MARNE (M57) - COMMUNE DE MAIRY-SUR-MARNE - CFU - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	137 089,76	412 089,00	549 178,76
	Recettes réalisées (1)	B	64 384,79	453 423,84	517 808,63
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	133 562,28	453 344,60	586 906,88
	Dépenses réalisées (1)	E	59 403,41	301 356,50	360 759,91
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	4 981,38	152 067,34	157 048,72
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-3 527,48	244 959,39	241 431,91
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	1 453,90	397 026,73	398 480,63
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	1 453,90	397 026,73	398 480,63

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	-3 527,48		4 981,38		1 453,90
Fonctionnement	248 486,87	3 527,48	152 067,34		397 026,73
TOTAL I	244 959,39	3 527,48	157 048,72		398 480,63
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
41201-ENERGIE PHOTOVOL - MAIRY /MARNE					
Investissement	-1 954,66		10 155,30		8 200,64
Fonctionnement	32 811,98	1 954,66	1 416,06		32 273,38
Sous-Total	30 857,32	1 954,66	11 571,36		40 474,02
TOTAL III	30 857,32	1 954,66	11 571,36		40 474,02
TOTAL I + II + III	275 816,71	5 482,14	168 620,08		438 954,65

M. Vincent ODILLE propose à l'assemblée de voter le compte financier unique 2024 de la commune.

Madame le Maire ne prend pas part au vote.

Le conseil accepte à l'unanimité le compte financier unique 2024 du budget principal et du budget annexe.

Délibération affectation des résultats 2024 – Budget principal

Après avoir approuvé le Compte Financier Unique 2024 qui présente un état comptable de 398 480,63 Euros, vu l'état des dépenses non mandatées et des recettes restant à recevoir à la date du 31 décembre 2024. Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2025, Madame le Maire propose d'affecter les résultats 2024 comme suit :

Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté, compte 002, pour 397 026,73 Euros.

Affectation à l'excédent d'investissement reporté, compte 001, pour 1 453,90 Euros.

M. Vincent ODILLE propose à l'assemblée de voter l'affectation des résultats 2024 de la commune.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'affectation des résultats 2024 du budget principal.

Délibération affectation des résultats 2024 – Budget annexe

Après avoir approuvé le Compte Financier Unique 2024 qui présente un état comptable de 40 474,02 Euros à la date du 31 décembre 2024. Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2025, Madame le Maire propose d'affecter les résultats 2024 comme suit :

Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté, compte 002, pour 32 273,38 Euros.

Affectation à l'excédent d'investissement, compte 001, pour 8 200,64 Euros.

M. Vincent ODILLE propose à l'assemblée de voter l'affectation des résultats 2024 du budget annexe.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'affectation des résultats 2024 du budget annexe.

Délibération vote des taux de taxe 2025

Madame le Maire laisse la parole à Mme Evelyne DRAN qui présente à l'assemblée l'état 1259 et ses simulations sur les taxes 2025. Madame le Maire propose de voter les mêmes taux que pour l'année 2024 :

Le conseil municipal passe au vote et décide à 14 voix POUR et 1 CONTRE d'appliquer les taux suivants :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) :	37,87 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) :	10,20 %
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THS) :	16,51 %
- cotisation foncière des entreprises (CFE) :	9,80 %

Délibération vote des subventions 2025

Madame le Maire laisse la parole à Mme Evelyne DRAN qui demande au conseil municipal de délibérer sur les montants des subventions. Après discussion, Madame le Maire indique au conseil la liste des demandes de subventions.

Madame le Maire propose au conseil de voter les subventions accordées. Le conseil municipal accepte à 14 voix POUR et 1 ABSTENTION de voter le versement de ces subventions aux associations suivantes :

La Chenevière :	100.00 Euros
ADMR :	600.00 Euros
Société de Musique de St Germain la Ville :	100.00 Euros
Ecole de Musique de Saint Germain (EMIM) :	350.00 Euros
Société de pêche de Mairy-sur-Marne	250.00 Euros
AS Mairy Foot	250.00 Euros
Société de chasse de Mairy-sur-Marne	250.00 Euros
Foyer rural de Mairy-sur-Marne	1 600.00 Euros
Tournoi de jiu-jitsu aux USA (Liam Laronze)	500.00 Euros

Délibération budget primitif 2025 – Budget principal

Madame le Maire laisse la parole à Mme Evelyne DRAN qui présente le budget primitif 2025 :

DÉPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT			
023	143 049.46 €	R002	397 026.73 €
Chapitre 011	130 710.00 €	Chapitre 70	28 145.00 €
Chapitre 012	140 600.00 €	Chapitre 73	262 577.00 €
Chapitre 014	23 221.00 €	Chapitre 74	101 019.00 €
Chapitre 65	47 910.00 €	Chapitre 75	16 000.00 €
Chapitre 66	2 265.49 €	Chapitre 76	2.00 €
Chapitre 042	6 215.07 €	Chapitre 013	950.00 €
Chapitre 67	1 067.77 €		
Chapitre 68	1 000.00 €		
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	496 038.79 €	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	805 719.73 €
INVESTISSEMENT			
Chapitre 16	19 618.43 €	R001	1 453.90 €
Chapitre 20	2 000.00 €	021	143 049.46 €
Chapitre 21	143 500.00 €	Chapitre 13	13 000.00 €
		Chapitre 024	1 400.00 €
		Chapitre 040	6 215.07 €
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	165 118.43 €	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	165 118.43 €

Virement à la section d'investissement 2025
 Report des résultats de l'exercice 2024

Madame le Maire propose à l'assemblée de passer au vote. Le conseil municipal accepte à l'unanimité le budget primitif 2025 tel que proposé.

Délibération budget primitif 2025 – Budget annexe photovoltaïque

Madame le Maire laisse la parole à Mme Evelyne DRAN qui présente le budget primitif 2025 :

DÉPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT			
Chapitre 011	2 075.00	R002	32 273.38 €
Chapitre 42	1 900.00 €	Chapitre 42	737.00 €
Chapitre 66	100.47 €	Chapitre 70	4 500.00 €
Chapitre 69	500.00		
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	4 575.47 €	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	37 510.38 €
INVESTISSEMENT			
Chapitre 16	1 982.19 €	R001	8 200.64 €
Chapitre 40	737.00 €	Chapitre 040	1 900.00 €
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	2 719.19 €	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	10 100.64 €

Report des résultats de l'exercice 2024

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le budget annexe 2025.

Délibération attribution travaux de voirie route de Saint-Quentin et Jardinnet

Après étude des trois devis reçus des sociétés Colas, Eurovia et Boituzat, Madame le Maire propose, sur proposition de la commission travaux, d'attribuer le marché à l'entreprise Boituzat pour un montant de 78 670,20 €uros TTC.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la proposition de la commission travaux et d'autoriser Madame le Maire à signer le présent projet avec la société Boituzat.

Délibération autorisation à signer les conventions d'utilisation de chemins communaux projet éolien Calycé

Madame le Maire indique au Conseil municipal que deux conventions doivent être signées entre la commune et la société Calycé dans le cadre du projet éolien. Ces conventions recensent les servitudes et autorisations d'utiliser les chemins communaux du domaine privé et public de la commune. Sur proposition de M. Thierry ALIPS, le conseil municipal demande qu'une réflexion soit menée entre les deux porteurs de projet retenus par la commune pour une concertation d'utilisation des chemins.

Questions diverses :

Madame le Maire présente au conseil municipal l'invitation de la CCMC à participer à la conférence intercommunale des Maires qui aura lieu le 28 avril 2025, dans le cadre de l'avancement du PLUi. Mme Evelyne DRAN et M. David VILABOY accepte l'invitation.

Madame le Maire fait part de la demande de l'association du Club Alpin de Châlons-en-Champagne de récupérer le bar que la commune avait racheté à l'ancien café du village.

Le conseil municipal réfléchit et donnera réponse lors du prochain conseil.

TOUR DE TABLE :

Mme Caroline KANDEL rappelle que le Foyer Rural organise la chasse aux œufs qui aura lieu le lundi 21 avril 2025.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 22 h 40.

Le prochain conseil municipal est prévu le mardi 13 mai 2025 à 20 heures 30.